

Divers

BB PACK : Un crédit à 0% pour les accueillant(e)s d'enfants



BB Pack, c'est le nouveau soutien concret de la Wallonie aux accueillant(e)s d'enfants à domicile. Qu'ils ou elles soient conventionné(e)s ou autonomes, installé(e)s ou ayant le projet de lancer leur activité, cette nouvelle aide est faite pour eux. Les services d'accueillants d'enfants conventionnés peuvent également bénéficier de ce dispositif.

Concrètement, BB Pack est un emprunt dont les intérêts sont à charge de la Wallonie, agrémenté d'une prime complémentaire. Les accueillant(e)s peuvent donc faire une demande de prêt auprès de la coopérative de finance solidaire CREDAL pour un

montant allant de 3.000 à 10.000 €. Cette somme est remboursable sur une période de 10 ans maximum. De plus, ils peuvent profiter d'une prime supplémentaire équivalente à maximum 20 % du montant du prêt.

Cette prime devra également servir pour l'achat d'équipements ou travaux visés par la liste établie par la Wallonie. A titre d'exemple, si le prêt octroyé est de 3.000 €, l'accueillant devra justifier une dépense de 3.600 € pour bénéficier de la prime.

Ce dispositif peut être utilisé pour l'achat d'équipement ou la réalisation de travaux visés dans la liste précitée :

Équipements et matériels d'accueil, d'activités intérieures et extérieures, de repos, de soins, d'espaces repas, mise aux normes du bâtiment en termes de sécurité.

La liste complète est disponible sur le site : socialsante.wallonie.be